

CONDITIONS GENERALES

Réservation de votre séjour Au moment de votre réservation, vous versez un acompte de: Location 30 % du montant total de votre séjour +10 € de frais de réservation. Camping 40 € + 10 € de frais de réservation. Le camping confirmera la réception de votre acompte en vous envoyant une confirmation qui devra être présentée à la réception le jour de votre arrivée.

Vous réglez le solde du contrat de location le jour de votre arrivée. En cas d'annulation de séjour, d'interruption, ou d'arrivée reportée et quelle qu'en soit la cause maladie, accident ou événement imprévu, aucun remboursement ne sera accordé. Arrivée et départ **Arrivée** Les locations sont disponibles à partir de 15 h et jusqu'à 19 h maximum., Du samedi au samedi. Les emplacements campings sont disponibles à partir de 14 h jusqu'à 19 h maximum. Une caution de 450 € pour les locations sera perçue à l'arrivée et restituée le jour de départ déductions faites des réparations ou des remplacements qui s'avèreraient nécessaires. **Départ** Location de 7.30 h à 10 h, emplacement de 7.30 à 11 h Pour prolonger un séjour au-delà de la date de départ convenue, il est nécessaire d'obtenir l'accord du bureau au moins deux jours avant la date de départ. Service ménage : vous devez effectuer le ménage dans les locations avant votre départ. Si un nettoyage au départ s'avèrerait nécessaire, celui-ci serait imputé sur le dépôt de garantie (forfait 45.€ **Annulation** Toute annulation de réservation devra être signalée par écrit (les messages téléphoniques ne peuvent être pris en compte).60 jours avant la date de début du séjour, le montant du séjour sera remboursé. Les frais de dossier restant acquis au camping. Passé ce délai le camping remboursera (sauf frais de réservation) uniquement en cas d'hospitalisation ou de décès d'un membre proche de la famille (père, mère, enfant) sur présentation d'une pièce justificative. Nous ne pouvons être tenus pour responsable des cas de force majeure, catastrophes climatiques ou des nuisances qui viendraient perturber, interrompre ou empêcher le séjour. En cas de problème dans les locations, vous devez formuler une réclamation sur place auprès du responsable. Toute réclamation concernant l'inventaire, l'état, le ménage doit être formulé sous 24 h Passé ce délai aucune réclamation concernant l'inventaire ne sera prise en compte et vous serez tenus responsables, lors du départ des éventuels dégâts ou manquants. Les locataires sont tenus de s'assurer à une compagnie d'assurance contre le risque inhérent à leur occupation, à savoir : vol, perte ou dégradation de leur objet personnel, et également les dégâts qu'ils pourraient occasionner à l'ensemble du camping de leur fait ou par négligence éventuelle. Il est précis que les effets, valises, objets, mobiliers, valeurs, véhicules des clients ne sont pas garantis contre le vol pertes ou dégradations qu'elle qu'en soit la cause. Les parties concernées donc que notre société ne pourra jamais être inquiétée à ce sujet et qu'il appartient au locataire de contracter toutes assurances qu'il jugera utile. Pour des raisons d'hygiène, les caleçons sont interdits à la piscine. Les enfants doivent être accompagnés. Le campeur est tenu de respecter le règlement intérieur du camping ainsi que celui de la piscine.

GENERAL TERMS AND CONDITIONS

Booking of your stay At the time of your booking, you pour a deposit of: Renting 30% of the total amount of your stay +10 € of booking expenses. Camping 40 € + 10 € of booking expenses. The camping will confirm the receipt of your deposit while sending you a confirmation that should be presented to the receipt the day of your arrival. You pay the balance of the renting contract the day of your arrival. In case of annulment of stay, interruption, or arrival reported and whatever is some sews it illness, accident or event unforeseen, no repayment will be granted. Arrived and departure **Arrived** The renting are available from 15 Hs and until 19 maximum Hs., of Saturday to Saturday. The sites camping are available from 14 Hs until 19 maximum Hs. A guaranty of 450 € for the renting will be discerned to the arrival and will be restored the day of departure deductions made of the repairs or replacements that would prove to be necessary. **Departure** Renting of 7.30 Hs at 10 o'clock, site of 7.30 at 11 o'clock To prolong a stay beyond the agreed departure date, it is necessary to get the agreement of the office at least two days before the date of departure. Service prepares: you must do the household in the renting before your departure. If a cleaning to the departure himself necessary averrent, this one would be imputed on the deposit of guarantee (forfeit 45 €). **Annulment** All annulment of booking should be signalled in writing (the messages telephonic cannot be took in account). 60 days before the date of beginning of the stay, the amount of the stay will be repaid. The expenses of remaining file acquired to the camping. Past this delay the camping will repay (except expenses of booking) solely in case of hospitalisation or death of a member close to the family (father, mother, child) on presentation of a justifying piece. We cannot be held for person responsible of the cases of absolute necessity, climatic disasters or of the nuisances that would come to disrupt, to interrupt or to prevent the stay. In case of problem in the renting, you must formulate a complaint there by the person responsible. All complaint concerning the inventory, the state, the household must be formulated under 24 hs. doesn't Pass this delay any complaint concerning the inventory will be taken in account and you will be held responsible, at the time of the departure of the possible damages or missing.

The tenants are held to insure to an insurance company against risks them inherent to their occupation, to know, flight, loss or deterioration of their object staffs, and also the damages that they could cause to the set of the camping of their fact or by possible carelessness. He/it is precise that the effects, suitcases, objects, furniture's, values, vehicles of the customers are not guaranteed against the flight losses or deterioration's that her that is the reason of it. The parts agree therefore that our society won't be able to be worried ever to this topic and that it belongs to the tenant to contract all insurance's that it will judge useful. For reasons of hygiene, leggings are forbidden to the swimming pool. The children must be come with. The camper is held to respect the interior regulation of the camping as well as the one of the swimming pool.



Le Soleil de Provence

335 chemin de toussain

84110 Saint Romain en Viennois



Tél. : 04.90.46.46.00

Fax : 04.90.46.40.37

Site : www.camping-soleil-de-provence.fr

e-mail : info@camping-soleil-de-provence.fr

GPS longitude 5°06'22 E latitude 44°16'06 N

Madame, Monsieur,

Nous vous remercions de votre demande d'information sur notre terrain de camping. Nous sommes **ouverts du 01 AVRIL au 10 Octobre**, nous disposons de 194 emplacements dont 26 mobil homes pour une surface totale de 6 hectares. Seules les animations ont lieu pendant les périodes estivales.

Veillez trouvez ci-joint une documentation et un contrat de location qu'il vous suffira de retourner à l'adresse ci-dessus.

Nous vous souhaitons bonne réception de ce pli et restons à votre entière disposition pour tous renseignements complémentaires. Le bureau d'accueil est ouvert de 7.30 h à 12.00h et de 14.00h à 19.00h.

Espérant avoir le plaisir de vous recevoir bientôt. Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.

La Direction

MOBIL HOME

La surface de nos locatifs varie de 30 à 34 m2 selon les modèles.

Grand salon central avec banquette .Table rectangulaire.

Convecteur 1000 Watts .Nombreux rangements.

Evier en inox avec mélangeur, plan de cuisson à gaz (4 feux), mini four.

Cabine de douche avec lavabo, WC séparés...

Les locations sont **disponibles à partir de 14h00, les départs se font de 7h30 à 10h00** merci de nous communiquer l'heure à laquelle vous souhaitez faire l'inventaire (en fonction de nos disponibilités).

Nos mobil homes sont équipés de protections en tissu (oreillers+matelas) auquel nous vous fournissons **des protections jetables qui sont à utiliser.**

Vous devez impérativement vous munir :

Du linge de maison (serviettes de toilette, torchons...) et produits ménagers.

*** Pour un MH4 personnes :**

Une parure de drap pour un lit en 140/190+2 housses d'oreillers en 60/60

Deux parures de drap pour deux lits en 80/190+2 housses d'oreillers en 60/60

*** Pour un MH6 personnes :**

Une parure de drap pour un lit en 140/190+2 housses d'oreillers en 60/60

Quatre parures de drap pour quatre lits en 80/190+4 housses d'oreillers 60/60

Un inventaire complet vous sera remis à votre arrivée, et possibilité de location de drap.

TARIFS 2024

	MOBIL HOME 4 PERSONNES	MOBIL HOME 6 PERSONNES	PMR
avril, octobre	330€	365 €	380€
Du 27/04 au 8/06*	410 €	565 €	480€
Du 8/06 au 22/06	595 €	660 €	600 €
Du 22/06 au 29/06	710 €	820 €	710 €
DU 29/06 au 24/08	870 €	995 €	890 €
DU 24/08 au 31/08	760 €	870 €	790 €
DU 31/08 au 28/09*	410 €	520 €	480 €
*15 % de réduction sur la 2^{ème} semaine et plus			
3 nuits	250€	290€	290€
4 nuits	330€	380€	380€

Taxe de séjour 0.55 €/jour/pers/

virement bancaire :IBAN FR76 1130 6000 8492 5953 6705 078 AGRIFRPP813

R .C. Carpentras 95B202 SIRET 40113397000012

CONTRAT DE LOCATION

NOM/Name : PRENOM/First name:

ADRESSE/Address:

CODE POSTALE/Post : VILLE/Town :

PAYS/Country : Tél/Phone :

E .MAIL:

Date d'arrivée: / /2024

Date de départ: / /2024

Nombre de personnes :

Acompte 30 % du montant.....

Frais de réservation.....10 €.....

TOTAL

Le nombre de locataires hébergés **ne doit pas être dépassé** (4 personnes maximum pour les MH 2 chambres, 6 personnes maximum pour les MH 3 chambres).**Aucune installation supplémentaire n'est acceptée** à coté des locatifs.

Une caution de 450 euros (ou 150 en espèces) vous sera demandée à l'arrivée et restituée par courrier déduction faite des réparations ou remplacements qui si nécessaires.

Des votre arrivée vous avez 24 H pour faire l'état des lieux (inventaire...), après ce délai toutes dégradations sera à votre charge.

Les mobil homes **doivent être rendus propres** avant votre départ, si un nettoyage était nécessaire, celui-ci serait imputé sur le dépôt de garantie (forfait ménage 45 euros).

Dans le ménage sont inclus le nettoyage et dégivrage du frigo, les fours ainsi que les plaques de cuisson et les barbecues,les sols,les meubles ,la salle de bains,les WC...

Les visiteurs doivent être signalés à la réception et sont tenus au paiement d'une redevance de 2 euros par personnes. **Les visiteurs ne sont pas admis ni à la piscine, ni au parc aquatique.**

Les **animaux ne sont pas admis** à l'intérieur et extérieur de nos locatifs.

Nous nous réservons le droit d'exclure toute personne dérogeant au règlement.

J'ai pris connaissance des conditions de réservation et de location des mobil homes, j'accepte sans réserve.

Date et signature :

Avec la mention « LU ET APPROUVE »(obligatoire)

With the mention « read and approved »(obligatory)